

Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Janvier 2020 - n° 172

ENSEMBLE
vers l'avenir



LA NOSTALGIE ?

Ça vient quand le présent n'est pas à la hauteur des promesses du passé.

Neil Bissoondath (écrivain canadien)



Bientôt à la retraite ?

Anticipez dès aujourd'hui votre couverture santé !

Lors de votre départ à la retraite, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin. Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, **votre conseiller de La Mutuelle Générale est à votre disposition.**

Appelez le :  **N°Cristal** 0 969 39 57 50

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h



Après, je l'espère, avoir passé d'excellentes fêtes de fin d'année pleines de joie et de bonheur avec vos familles et vos amis, après aussi un peu de repos bien mérité, nous voilà donc en 2020 !

La nouvelle année est l'occasion d'envisager de prendre de bonnes résolutions telles que faire du sport, maigrir, arrêter de fumer, et la liste est fort longue et diversifiée.

Prendre ces engagements, ça fait du bien au moral, le tout est de les tenir sur la durée...

Comme pour chacun, l'amicale doit aussi prendre de bonnes résolutions.

Il nous faut impérativement garantir l'avenir de notre association, sur le plan de la représentativité nationale avec la préparation du renouvellement de l'équipe dirigeante.

Mon mandat prendra fin au congrès de 2021 et il m'incombe de préparer cette échéance, aussi, je vais m'y employer durant toute cette année.

Avec l'équipe de la trésorerie et des vérificateurs aux comptes, nous devons aussi avoir une réflexion sur le budget, qui se doit d'être en équilibre.

Le Comité Directeur travaillera sur ce sujet et présentera ses conclusions et ses propositions au Conseil d'Administration.

Pour renforcer notre trésorerie et permettre de continuer à vous informer le mieux possible par l'intermédiaire de votre magazine LIACE, nous allons nous efforcer de trouver de nouveaux partenaires, ce qui aura pour conséquence de diminuer la charge liée à cette publication.

Il est aussi impératif pour l'amicale de faire adhérer le maximum de nos collègues qu'ils soient DE ou DS ou collaborateurs directs pour être encore plus forte, mais aussi garantir le renouvellement de ceux qui sortent du métier et nous quittent.

Nos jeunes collègues qui arrivent ne nous connaissent pas toujours.

Il est donc essentiel de réfléchir à l'action que nous devons mener pour leur expliquer qui nous sommes, ce que nous faisons et les convaincre de nous rejoindre.

C'est un travail long et difficile. Il incombe à chacun d'entre nous de leur faire connaître l'ACE en donnant le sens de notre action, et en expliquant l'intérêt que chacun d'eux trouverait en y adhérant.

Il m'appartient aussi de veiller à ce que l'amicale soit structurée dans chaque région avec à sa tête un président de région, entouré d'un bureau.

Cette condition est indispensable pour permettre à chaque région de diffuser de l'information, de réunir les adhérents actuels et futurs, d'être à l'écoute de ceux qui sont en difficulté.

2020 sera aussi l'année où nous allons agir avec nos collègues de MC2 pour que nos deux associations puissent n'en faire plus qu'une.

Cela nécessite un travail sur nos statuts, la trésorerie, les adhésions et notre mode de fonctionnement à compter de MAI 2021, la bonne volonté partagée fera que nous serons prêts.

Je ne peux faire l'impasse sur nos métiers.

2020 va être une année déterminante et transformatrice.

Au réseau avec la finalisation du projet Mandarine (rapprochement de la CNP via la CDC) et très certainement une évolution de l'activité de La Banque Postale.

Au Courrier; la transformation de nos organisations avec la volumétrie du colis qui explose et le trafic courrier qui continue à se réduire, des nouveaux services qui verront le jour.

2020 sera aussi l'année de la déclinaison du nouveau plan stratégique de notre entreprise, conduit par Philippe WAHL notre Président, un plan stratégique qui va guider notre évolution et notre transformation pour les 10 années à venir.

Bien évidemment, nous continuerons à rencontrer le Siège et les Directeurs de métiers, car il est indispensable de pourvoir relayer auprès des décideurs nos difficultés et nos propositions afin d'exercer nos missions dans les meilleures conditions.

C'est donc une année riche en événements qui se présente à nous.

Je souhaite qu'elle soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de réussite tant personnelle que professionnelle, qu'elle vous apporte, joie et bonheur dans tous les domaines et chaque jour.

Meilleurs vœux 2020

Yannick ROULETTE

SOMMAIRE

■ EDITO p. 3

LA VIE DE L'AMICALE p. 4-9

- En direct des instances nationales
- Assemblée générale de Lorraine
- Interview de Christophe André
- Les cotisations

LES RENCONTRES p. 10-14

- A la direction du Courrier
- Avec le DR de Bretagne
- Avec le Directeur de la DSEM

EXPRESSIONS p. 15

- Un Monde où on Sait Monter un Escalier mais pas Franchir un Mur

INFORMATIONS p. 16-17

- Réforme 100% santé

VOYAGES p. 18-19

- En route vers de nouveaux horizons

LES RETRAITÉS p. 20 À 22

- Vœux du Président
- BNR de décembre 2019
- Nécrologie

JEUX p. 23

- Mots croisés et solution n°171
- Sudoku et solution Sudoku n°171

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Conseil d'Administration des 21 et 22 novembre 2019.

Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site: <http://www.ace-poste.com>.

LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à : jpguilloteau86@gmail.com

ACTUALITES

Il paraît indispensable de mettre notre fichier à jour. Un groupe de travail est en charge de cette mission et le pourcentage de mises à jour à effectuer est considérable.

Des réunions relatives à l'organisation du secrétariat et de la trésorerie se sont tenues le 6 novembre et ont permis de définir la mission précise de chacun.



RENCONTRE AVEC MC2

MC2 (Métiers Courrier Colis) est né d'une scission lors du congrès de Colmar en 1993.

Les responsables du Courrier ont souhaité qu'un rapprochement s'établisse entre nos deux associations. Nous nous sommes donc rencontrés le 6 novembre d'une part pour préparer l'audience du 14 novembre avec Philippe DORGE et d'autre part pour nous mettre d'accord afin de finaliser notre fusion lors du congrès de 2021.

Pour cette réalisation, il faut travailler sur nos statuts et règlement intérieur.

Sur le fond, nous sommes en osmose sur l'analyse de la situation du Courrier et les problématiques que nous rencontrons dans l'exercice de nos métiers.

Comme annoncé lors du congrès 2019, la responsabilité de la commission Courrier sera confiée aux responsables de MC2 et 3 ou 4 membres de MC2 seront invités aux CA et le responsable de la commission Courrier sera membre du Comité Directeur.

RENCONTRE AVEC PHILIPPE DORGE

Nous rencontrons beaucoup de difficultés dans les établissements, mais Philippe DORGE estime que tout va bien puisque les résultats sont globalement satisfaisants, l'accidentologie en baisse et la satisfaction clients est bonne. Le volume des colis augmente de 8% et le courrier baisse dans les proportions prévues. Seule la QS prioritaire n'est pas bonne.

Nous avons dit à Philippe DORGE que

le ressenti des DE n'était pas du tout celui-là et que tous les DEC ne faisaient pas leur job, notamment en matière de soutien ou d'appui.

Un certain nombre de postes ne sont pas pourvus dans les établissements et les projets de changement de gouvernance expérimentés sur 3 DEC pourraient conduire à une diminution inquiétante du nombre de Directeurs d'Etablissement, même si une assimilation du métier de Directeur de site à celui de Directeur d'Etablissement pourrait être envisagée.

Nous avons également signalé qu'aujourd'hui de nombreux établissements

Courrier éprouvent des difficultés pour faire face au trafic Colis et fait remarquer que les IAP sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Les relations dans certaines zones de marché deviennent tendues et la synergie a tendance à se perdre.

Bien que l'on entende parler d'une distribution du courrier sur 5 jours, Philippe DORGE assure qu'il n'est pas question de ne pas distribuer du lundi au samedi dès lors que l'entreprise a un engagement vis-à-vis du client.

Cela ne signifie pas pour autant que le travail du facteur ne puisse pas se faire sur 5 jours.

Le compte rendu de cette rencontre a été réalisé par nos collègues de MC2 et est publié dans les pages suivantes.

COMMISSIONS ET SECTIONS

RESEAU

La commission a recensé les points à aborder lors de la rencontre avec Anne Laure BOURN :

- Déclinaison Perspectives Plus.
- Fusion de secteurs.
- Problèmes techniques : trop de cloisonnement de décideurs pour des tâches de panne, on ne peut pas déplacer un automate sans autorisation. Dissociation centre d'appels et DSEM, l'information est parfois non traitée voire clôturer.
- Recrutement de 350 personnes dans les services techniques. Cloud fin 2020, avec boîtier.
- Voitures : voiture du DS en pool, pourquoi des push mails sur les boîtes accueil ? Mise en difficulté pour les cadres, remisage à domicile.
- Mauvaise communication voir pas de communication autour des enveloppes d'augmentation et de rémunération et enveloppe de résultats commerciaux de juillet.
- Attente sur Perspectives plus des adjoints, pour quand ? III-2 non régularisé sur le niveau de fonction réellement tenu.

- Application du respect des 3 ans, avec la perspective de carrière professionnelle pour chacun, ex 93 et 77. Cas des fusions où les DS sont sortis de fonction.
- Où est le débrief quand on passe un jury pour postuler sur un autre poste de DS et qu'on est refusé ?
- Revues de personnel ne sont pas faites, surtout en dehors de la présence des intéressés.
- Niveau de formation sur le contrôle bancaire/ COB. Simple push-mails pour les DS, 3 jours pour les COB, Synthèse des notes FOL demandée à Pornichet jamais reçue. Habilitation bancaire formation DDA sur Aliatys-Plus, et la souscription PJ est demandée.

COMMUNICATION

La réalisation du LIACE 172 va être quelque peu compliquée puisque l'imprimerie sera fermée du 21 décembre au 4 janvier 2020.

Il est impératif que ce numéro soit distribué au plus tard vers le 25 janvier puisque ce numéro est celui des vœux.

Il faudra pour cela transmettre la majeure partie des articles au plus tard le 14 décembre pour avoir un BAT partiel avant le 21/12 et peu de documents à compléter après la réouverture de l'imprimerie.

Il va falloir prendre contact rapidement avec les annonceurs actuels pour s'assurer de leur volonté de poursuivre le partenariat existant et en solliciter d'éventuels nouveaux.

ADJOINTS

La section souhaite lancer un sondage dont elle présente le contenu au Conseil d'Administration.

Ce dernier valide la proposition faite et ce sondage sera soumis à tous les « adjoints » qu'ils soient adhérents ou non en décembre 2019 et janvier 2020

METIERS TECHNIQUES

L'ACE a rencontré Dominique AMAR, Directeur de la DSEM, le 17 novembre.

Ce fut l'occasion de lui demander de faire un geste à l'attention des gens en fin de carrière mais aussi d'évoquer la baisse de la part variable, l'insuffisance de la rémunération des jeunes collaborateurs, et les problèmes relatifs aux horaires puisqu'il est nécessaire d'adapter ceux-ci en concordance avec les heures d'ouverture des bureaux.

Nos véhicules de service sont actuellement des Ford Focus qui ont remplacé les Ford Fiesta mais nous sommes demandeurs d'un véhicule de fonction.

La DSEM pourrait prêter en 2023, pour le compte de tiers.

TRESORERIE

Le suivi de la trésorerie laisse envisager un bilan 2019 en déficit d'environ 6000 €.

La baisse du montant des cotisations semble en être la cause principale puisque nous n'avons reçu que 81 nouvelles adhésions alors que dans le même temps 68 démissions et 90 rejets ont été enregistrés.

La tenue de la trésorerie doit être irréprochable et le travail des vérificateurs aux comptes permet d'en assurer la légitimité.

Il est indispensable que la totalité des pièces comptables, y compris celles des trésoreries régionales soit mise à la disposition des vérificateurs pour être en conformité avec la réglementation comptable relative aux associations.

Pour qu'il en soit ainsi, le Président National va adresser à tous les Présidents de région, un courrier leur demandant de respecter strictement cette procédure.

TOUR DES REGIONS

Les représentants des 13 régions pré-

sentes ont évoqué le mode de fonctionnement de chacune d'elles.

Il en résulte de nombreux points de convergence sur des points essentiels tels que :

- Une tendance de plus en plus marquée à la fusion d'établissements, alors même qu'Anne-Laure BOURN avait signifié lors du congrès de Pornichet que cela ne se ferait qu'à la marge.
- Dans le cadre de ces fusions, les DS en place sont très souvent écartés du nouvel établissement créé.
- La mise en application de Perspectives + ne correspond pas toujours au projet présenté.
- Problématiques de comblement de postes avec des viviers soit inexistants soit insuffisants.
- La culture du résultat dans tous les domaines ne tient pas suffisamment comptes des postes vacants.
- Un manque de formation de qualité.
- La nécessité de voir le projet Perspectives + adapté aux adjoints.
- L'avenir du métier de Directeur d'Etablissement au Courrier.
- Les difficultés rencontrées par l'équipe managériale notamment au Courrier.

La relation avec la hiérarchie est très diversifiée suivant les régions ; la multiplication des tableaux remontants l'emporte parfois sur le côté « humain », le soutien attendu de la hiérarchie manque parfois, par contre la pression managériale est souvent présente.

L'avenir des zones de marché pose également question puisque s'il y a des endroits où cela fonctionne bien, il y en a d'autres où ce n'est pas vraiment le cas.

CALENDRIER

11 et 12 décembre 2019 à Blois : Comité Directeur et Bureau National des Retraités

30 et 31 janvier 2020 à Nîmes : Conseil d'Administration

En février 2020, peut-être réunion du Comité Directeur

25 et 26 mars ou 1^{er} et 2 avril 2020 : Conseil d'Administration à Lyon

Jean-Pierre GUILLOTEAU



ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2019

L'Assemblée Générale de l'ACE Lorraine s'est tenue à DOMMAR-TEMONT en présence de Philippe LEPLAT (Responsable national de la commission Réseau). Elle a connu une relative bonne mobilisation de la part des managers lorrains (33 participants) sachant que certains étaient retenus par une réunion.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR SÉBASTIEN ASSIE, PRÉSIDENT DE RÉGION

«Plus précisément, l'objectif de défendre nos métiers lors de trois audiences a été respecté et leurs comptes rendus témoignent de nous voir davantage impliqués dans les décisions prises, de voir réduire le reporting à sa plus simple expression, de maintenir une pression sur les comblements de poste à réaliser dans les meilleures conditions, de dénoncer l'application des malus alors que les équipes ne sont pas au complet, et d'une manière plus générale, de faire prendre conscience à nos dirigeants de l'évolution inquiétante de notre charge de travail en proie à des injonctions paradoxales. Nous ne devons pas diminuer notre vigilance mais faire en sorte qu'avec notre nouveau DR nous puissions être davantage acteurs des décisions prises. Nous suivrons l'application de perspectives+ et porterons une attention toute particulière à l'évolution des métiers des adjoints ».

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Olivier ARUS a reçu un quitus unanime de la part des adhérents, après l'aval des vérificateurs aux comptes.

LES ADJOINTS

Claude RYBZYNSKI, délégué des adjoints, nous a informés qu'un sondage serait fait au niveau national pour les N-1 dans le cadre de perspective +. Il nous fait remarquer l'existence d'un certain malaise en fin de carrière (traduite par une importante anticipation de sortie de fonction), des conditions actuelles d'attribution des parts variables sans entretien obligatoire (à l'encontre des règles) et que par mesure de reconnaissance, il serait souhaitable que le statut de N-1 soit officialisé.

LES RETRAITES

Jean Paul QUIGNON, délégué de zone, a ensuite présenté l'activité de l'amicale côté retraités. Le but principal étant d'apporter de la convivialité, de rencontrer d'anciens collègues, d'apporter du soutien lors des moments difficiles de la vie (maladie, décès...) et de découvrir notre région. Deux réunions sont organisées annuellement dans des lieux intéressants pour tous. Jean Paul nous alerte sur un point essentiel, l'intégration

des futurs retraités de la zone car le nombre d'adhérents connaît une baisse naturelle, d'où l'intérêt de travailler ensemble : actifs et retraités.

LES ATELIERS

Constitués par métier (DS et N-1), ils ont ensuite permis de préparer la venue du Directeur Régional de Lorraine. De nombreuses interrogations, voire inquiétudes et incompréhensions, ont émergé des groupes de travail. Celles-ci seront à l'origine des questions posées à notre dirigeant l'après-midi.

Nous avons accueilli et partagé le repas avec le Directeur Régional, Marc PARILLAUD. L'instant fut très convivial et fort apprécié par les adhérents, car il reste le seul moment de rencontre annuelle hors réunions professionnelles imposées.

ECHANGES AVEC LE DIRECTEUR REGIONAL

L'après-midi fut consacré à l'habituel principe des questions-réponses :

Premier sujet abordé : la disparité des parts variables des adjoints sans explications ni transparence, la rémunération variable des CSP sur des critères connus tardivement et sans que le DS n'y soit associé, la RVB et la partie compensatoire des cobas, et les réalisations BPE dans la nature...

Marc PARILLAUD estime que pour les adjoints, la performance ne doit pas être le seul critère, un lien avec la notation doit être fait et cela en toute transparence.

« Nous ne respectons pas les règles d'attribution pour les CSP, je suis d'accord pour discuter de la mise en place de critères à deux conditions : qu'il y ait un lien avec la performance et que la note soit respectée. Je souhaite qu'il y ait de vraies différences pour survaloriser les gens qui le méritent. On fera des propositions début décembre pour mise en place au Q1. Cela nécessitera un entretien quadri-



mestriel qui n'est pas toujours fait ».

« Je partage votre avis sur les bonus-malus qui sont appliqués sans tenir compte des postes à découvert. Il n'y en aura plus en 2020. Un bonus verra le jour en 2020 pour la ligne bancaire sur LPM. Concernant la RVB compensatoire, il faut couper les liens verdi pour chaque absence quelle qu'en soit la durée (sans minimum de durée requise) les DS doivent être très rigoureux là-dessus ».

Nous abordons ensuite les différents sujets liés aux fusions de secteurs, aux mouvements de DS quatre ans après la mise en place « des Clés de la Réussite », et aux comblements de postes.

Marc PARILLAUD confirme la fusion Creutzwald/St Avold et la redéfinition du périmètre du Territoire de Neufchâteau (légèrement repoussée), sinon rien d'autre n'est à ce jour envisagé. Il dit apprécier le fait qu'il y ait des secteurs de moins grande envergure pour un 1er poste de DS.

Faire bouger les DS n'est pas sa priorité, et le faire pour le faire, non plus. Il souhaite surtout que les collaborateurs soient bien sur leur poste.

« Au sujet des viviers, il y aura toujours des vacances d'emploi dans des endroits difficiles. Géographiquement, il faut anticiper ; seulement aujourd'hui les viviers sont vides ou presque. J'ai demandé à avoir une vision à six mois des vacances d'emploi probables et on doit reconstituer les viviers. Les process de l'EMRG doivent être plus courts et l'organisation des oraux aussi. Ce n'est pas l'EMRG qui décide mais bien le CODIR, et un hiérarchique (DT) doit faire partie du jury. Cependant si jamais personne ne bouge géographiquement, on aura toujours des difficultés ».

Nous évoquons ensuite l'implication des DS dans les décisions prises et demandons des précisions sur l'offre de service et le rôle des experts.

Le DR dit ne pas être sûr qu'à l'avenir il fera systématiquement appel au vote, le cas échéant la barre des 50% lui paraît logique. L'offre de service doit permettre aux secteurs d'avoir l'aide qu'il faut et d'avoir de la reconnaissance pour ce(ux ?) qui vous



apporte(nt?) vraiment quelque chose.

« Je reçois en ce moment les patrons des filiales, les consignes au national ne sont pas forcément tournées vers l'accompagnement !!! Il faut arrêter de se mettre des barrières, chacun doit être sur son activité et la montée en compétences de chacun doit être l'objectif prioritaire ».

Autre sujet important la formation et plus particulièrement DDA qui prend de plus en plus de temps et qui empiète sur les ETC ; le constat que nos cobas possèdent des compétences et connaissances vraiment perfectibles en rapport probablement avec des auto- formations pas toujours adaptées et chronophages.

Selon Marc PARILLAUD, ce dossier a été extrêmement mal géré. Pour 2020, il n'est pas en mesure de dire comment cela va se passer. Pourquoi ne sortirions nous pas les cobas deux jours pour ainsi respecter nos obligations ? Pour l'habilitation des chargés de clientèle, une programmation sur les six prochains mois va être faite pour valider tout le monde. Les conseillers bancaires, quant à eux, ont tous été formés et les Rcparts sont là - sinon il faut un relais local.

Nous lui demandons également si il est possible d'envisager un recrutement de coachs LPM car l'objectif 2019 a été fixé en fonction de leur venue que l'on attend toujours...

Le DR précise que ce ne sont pas des coachs mais des vendeurs-formateurs. Il a négocié le doublement de vendeurs pour 2020 soit six sur la DR, ce qui nous engage vraiment. « Quand

ils sont là, on a des résultats. Un grand bravo aux secteurs qui ont des niveaux de production qui se maintiennent. Quand le vendeur formateur part, le REC doit prendre le relais. J'essaie de vous donner tous les moyens pour réussir mais je ne peux pas faire à votre place ».

Nous abordons ensuite le problème de l'épuisement physique des chargés de clientèle (et par rebond des managers) induit par une dégradation du comportement des clients, par une exigence réglementaire accrue, une pression commerciale de plus en plus importante, le tout aggravé par un manque de moyens. Quelle est votre position par rapport à ce constat ?

« Vous ne pouvez pas régler tous les problèmes de société, cela fait malheureusement partie du quotidien. Il faut pratiquer la tolérance zéro sur ce type de comportement (les incivilités) et sur le réglementaire. Quand nous ne sommes pas au pair sur le réglementaire, les amendes sont considérables. Le métier de chargé de clientèle a évolué de manière impressionnante et c'est certainement compliqué pour les gens qui sont là depuis longtemps, mais cela va continuer.

Je ne parle pas de pression mais de tension, c'est bon d'être sous tension. La Poste ne peut pas vivre sans résultat, le développement commercial est vital.

Autre sujet compliqué : les moyens. Je ne vous embêterai pas sur les bureaux qui temporairement ferment car je sais que vous faites le maximum pour les maintenir ouverts. Par

contre, si on ne continue pas à transformer, nous ne pourrions pas mettre les moyens partout où on en a vraiment besoin ».

Le chantier perspective + est ensuite évoqué pour les adjoints avec la question concernant l'évolution de la rémunération.

Marc PARILLAUD pense que ce sujet n'est pas embarqué dans ce projet.

Il répond ensuite à diverses questions :

« Concernant les véhicules de service, ce qui est prévu sera fait. Les RC Part seront invités au Pacs et sur la gestion des mails on ne peut pas toujours tout synthétiser mais donner des éléments clés peut être très utiles, c'est à mettre dans une charte. Un panel de DS doit être associé à son élaboration ».

Le Directeur Régional conclut en ces termes :

« Mon rôle est de changer les choses tout en étant comptable du passé, collectivement on peut essayer de faire autrement. Un baromètre est essentiel : l'indice client et il ne fait que croître. Notre plus gros point d'effort est le développement commercial. La Lorraine est une DR qui pèse au niveau DEX et actuellement on ne pèse pas dans le bon sens. Il nous faut mieux travailler avec les équipes présentes.

L'indicateur qui m'intéresse : c'est l'activité, la vraie ! 12 rendez-vous hebdo pour un cobra depuis le début de l'année : ce n'est pas possible ! Ce n'est pas avec des "je t'oblige à" ou des "je vais te fliquer" qu'on y arrivera. On ne vit pas sans clients sinon on tue son métier. La cible LCB reste la même en 2020, si on reste sur notre niveau d'activité cela ne durera pas ! S'ils n'y arrivent pas, il faut les aider. Il faut redynamiser tout cela, il faut

que les choses évoluent et il est impératif de remettre un peu de méthode ».

Sébastien ASSIE le remercie pour son écoute et la franchise de ses réponses.

Sébastien ASSIE

Composition du nouveau bureau

Président : Sébastien ASSIE

Vice-président :
Sébastien CLIQUENNOIS

Secrétaire : Alain MANDOIS

Secrétaire adjoint :
Marie Thérèse RYBACK

Trésorier : Olivier ARUS

Trésorier adjoint :
Mireille MRAZEK

Représentant des adjoints :
Claude RYBSYNSKI

Représentants des retraités :
Jean Paul QUIGNON,
Pierre CHATELET
et Daniel GIET

INTERVIEW DE CHRISTOPHE ANDRE



Bonjour Christophe.

Les lecteurs de Liace ont pu découvrir dans le précédent numéro que Yannick ROULETTE, le Président de l'ACE avait souhaité te confier la responsabilité de la commission Courrier.

Peux-tu te présenter afin que l'on te connaisse mieux.

Je suis entré à La Poste en octobre 1984 à Paris aux Chèques Postaux puis je suis revenu en Alsace dans

ma région natale où j'ai été muté à Strasbourg en février 1989. Après un passage en bureau de poste et à la Direction Départementale, j'ai exercé successivement les fonctions de Responsable des Ressources Humaines et de la Communication en groupement, de Responsable Ligne de Production en CTC et de Responsable du pôle Qualité, Régulation et Sécurité en DOTC. En 2006, je suis devenu DE pendant 10 ans avant d'exercer ma fonction actuelle de Directeur Adjoint. En effet, une expérimentation a été conduite, en Alsace, il y a 3 ans. Le nombre d'établissements a été réduit (de 11 à 5) ce qui a engendré la création de très importants établissements de 400 à 650 agents sur de vastes périmètres géographiques. Un organigramme spécifique et adapté a ainsi été mis en place. Je m'occupe actuellement, en plus du remplacement du DE, du pilotage des instances de l'établissement, des instances et des relations avec les OS notamment lors des projets, de l'excellence (référent) et je contribue aux relations avec les élus. L'expérience alsacienne n'étant

pas efficiente, un projet territorial a été initié (2 nouveaux établissements vont être créés en 2020) et dans ce cadre, je souhaite à nouveau prendre la direction d'un établissement.

Tu es à ce jour également Président de MC2 (Managers Courrier Colis). Peux-tu nous expliquer ce qui t'a conduit à adhérer à MC2 plutôt qu'à l'ACE ?

Quand je suis arrivé en CTC, mon DETAP était l'une des chevilles ouvrières de MC2 qui venait d'être créée, mon adhésion y a été logique. De plus, je n'avais jamais eu dans mes fonctions précédentes de contact avec l'ACE.

Penses-tu qu'aujourd'hui, ces deux associations ont une même vision des choses et qu'il est opportun de travailler ensemble voire de fusionner dans le futur ?

Si tel est le cas, quelles raisons te font penser que cela soit opportun ?

La réponse est bien évidemment positive. Cela fait quelques années qu'avec Yannick (je suis Président de

MC2 depuis 2014), nous avons des discussions en ce sens. Aujourd'hui, je rappelle que MC2 a été créé, en 1997, par des patrons de CTC qui ne se retrouvaient plus dans l'ACE car leur environnement était très différent de celui des receveurs ruraux. Cet aspect a évolué, la taille des établissements a fortement progressé et nos préoccupations sont aujourd'hui identiques. De plus, le nombre d'établissements et donc de DE a fortement diminué, il est donc essentiel de nous regrouper pour rassembler nos forces et continuer d'être un acteur reconnu et qui compte dans notre branche.

Nos deux associations ont des modes de fonctionnement notamment logistiques qui sont différents. Comment envisages-tu le traitement de cette différence pour l'avenir ?

Effectivement, nos 2 associations ne sont pas dans la même dimension. L'ACE est beaucoup plus importante au global avec toutes ses composantes (réseau, retraités, courrier). MC2 travaille de manière plus agile car je dirige l'association avec un Bureau National composé de 14 membres, une équipe resserrée de DE fidèles, et engagés avec un état d'esprit remarquable. Les décisions sont rapides et nous passons un minimum de temps dans nos instances (3 réunions Skype par an plus 2 réunions physiques). Ce n'est pas le cas à l'ACE qui a logiquement une structure et des instances plus importantes. J'envisage ainsi de travailler avec la même agilité à la tête de la commission courrier-colis, tout en participant, autant que possible, aux autres instances. Il faudra éga-

lement se caler sur des points techniques tels que l'organisation régionale, la gouvernance, la trésorerie et bien sûr étudier les évolutions de nos statuts.

Sur ces derniers domaines, je n'ai aucun doute sur notre réussite car notre volonté et notre objectif sont partagés par les 2 associations. Ainsi, les premières rencontres avec Anne et Yannick et les équipes de MC2 ont été très constructives.

Je tiens à préciser que les membres du Bureau National de MC2 sont pleinement engagés et convaincus de ce rapprochement nécessaire. Nous avons également longuement échangé avec nos adhérents, lors des deux dernières journées d'étude (rencontre annuelle d'échange et de travail, adossée à notre Assemblée Générale, qui a lieu tous les ans sur 2 jours début juin).

Ils comprennent cette orientation tout en insistant pour maintenir notre état d'esprit.

Yannick ROULETTE a souhaité confier la responsabilité de la commission Courrier à MC2.

Tu as accepté cette mission. Comment envisages-tu de la mener ?

Tout d'abord, je précise que cela va être progressif même si certaines instances se font ou se feront immédiatement en commun (audience au Siège avec nos dirigeants, participation à certaines instances de l'ACE). Il faut, à la fois, être en ordre de marche pour le congrès de mai 2021 mais il faut aussi profiter de ce laps de temps pour continuer à travailler sur notre rapprochement et trouver une organisation équilibrée.

Je souhaite également garder notre ADN, celui de MC2 mais aussi celui de l'ACE qui nous a rapprochés : soutenir la stratégie de la BSCC, être force de proposition mais aussi défendre les intérêts de nos adhérents en créant un réseau de contacts, d'information et de solidarité (RH, juridique, exploitation...). Pour cela, un travail en commun constructif et dynamique avec nos dirigeants est nécessaire.

De plus, je partage une valeur qui m'est très chère et qu'il ne faut pas galvauder, la Confiance ; confiance avec nos équipes, confiance avec nos dirigeants, c'est la seule façon d'avancer et de réussir notre transformation. Elle est précieuse, dure à établir et elle permet de gravir des montagnes mais elle est facile à perdre et très difficile à retrouver.

Je me félicite ainsi de la partager avec nos dirigeants, c'est le fruit de notre investissement et de notre crédibilité, mais localement, elle peut parfois être fragile. C'est pourquoi notre vigilance et notre réactivité sont quelquefois nécessaires pour soutenir et accompagner certains de nos collègues. Enfin, je tiens à préciser que mes équipes ont toujours pu compter sur ma détermination et mon engagement mais aussi sur ma volonté de m'entourer d'équipes loyales et constructives avec un état d'esprit irréprochable. Vous pouvez compter sur moi pour perpétuer cette dynamique à la tête de la commission courrier-colis MC2.

*Interview réalisé par
Jean-Pierre GUILLOTEAU*

COTISATIONS INFORMATION AUX ADHERENTS

Les prélèvements des cotisations 2020 pour les actifs et les retraités seront effectués vers le 25 février 2020

Important : les démissions ne seront prises en considération que si elles sont transmises au Siège de l'ACE 11, cours du Général DE GAULLE 91360 Epinay sur Orge avant le **15 février 2020**.

TARIFS COTISATIONS 2019 /2020

ACTIFS

GROUPE B : 115€

GROUPE A : 90€

CADRE III/3 : 67€

AUTRES : 56€

RETRAITES

IV/2 à IV/4 : 45€

III/3 à IV/1 : 32€

II2 à III/2 : 20€

CONJOINT : 14€

EX CE : 38€

MC2 ET L'ACE RENCONTRENT ENSEMBLE PHILIPPE DORGE, LINE EXBRAYAT ET YVES ARNAUDO

Jeudi 14 novembre 2019, Véronique BARBELLION (DE à Clermont Ferrand), Christophe MATHEY (DE à Pau), Christophe ANDRE (Président MC2) et Yannick ROULETTE (Président ACE) ont été reçus, pendant plus de deux heures et demi par Philippe DORGE, Directeur Général de la branche Services-Courrier-Colis, Line EXBRAYAT, Directrice des Opérations et du Développement Territorial et Yves ARNAUDO, Directeur des Ressources Humaines. Philippe DORGE nous a commenté l'actualité et les résultats et a répondu, avec Line EXBRAYAT et Yves ARNAUDO, à nos questions sur les préoccupations de nos adhérents.

L'ACTUALITÉ ET LES RÉSULTATS

Philippe DORGE se félicite tout d'abord de la convergence de nos 2 associations.

La plupart des objectifs ont été atteints, malgré plusieurs facteurs défavorables. Ainsi, la baisse globale du courrier est supérieure au budget prévisionnel avec une réalisation à moins 7,6% contre une prévision à moins 7,3%. De plus, il faut noter une baisse du courrier Média entre 60 et 80 millions d'euros car nos grands clients émetteurs ne sont pas au mieux en ce moment, notamment la grande distribution. Le média relation perd 30 millions d'euros.

Nous notons également un arrêt à la hausse des volumes de PPI depuis septembre, sur fonds de tensions à l'international mais aussi en raison d'inquiétudes au niveau de l'UPU et des évolutions des grands flux en dehors des Postes. Certains grands groupes réfléchissent à d'autres circuits d'acheminement en propre ou externalisé.

Cependant, on peut noter plusieurs axes en développement. Ainsi, les Nouveaux Services augmentent sensiblement avec un chiffre d'affaire à 185 millions d'euros (objectif : 160), avec un beau développement du portage de repas, avec 950 prestations en 2019.

Il faut également préciser une progression de Colissimo de 9% en volume et de 5% en chiffre d'affaire.

Trois secteurs concentrent investissements et développements.

- La Silver Economie et la Santé sont en progression avec notamment 9000 contrats VSMP,

- Les Services aux Territoires avec en particulier le partenariat avec Pôle Emploi,

- La Transition Eco Énergétique (100 000 prestations) et notre nouvelle filiale EDE, qui est rentable.

A noter que dans ce domaine, une moralisation se dessine suite aux pratiques scandaleuses observées, qui ont jeté le discrédit sur ce mécanisme : 1700 plaintes de particuliers ont été déposées.

Dans ce domaine, la BSCC va proposer une nouvelle solution « clé en mains » : la réalisation d'un diagnostic et d'un profilage en une heure par le facteur.

La filiale EDE prendra le relais et montera le dossier, les formalités administratives, voire financières, jusqu'à la recherche des artisans référencés et de confiance. On bouclera ensuite avec le facteur qui constatera la réalisation des travaux et validera la prestation.

De plus, globalement, nous sommes dans la cible en ce qui concerne notre chiffre d'affaire conquête.

Concernant nos charges, il est plus que jamais nécessaire de les réduire.

La hausse naturelle est de 2 à 3% (énergie, inflation, salaire...), il faut donc réaliser impérativement 4 à 5 % de productivité chaque année, sinon l'entreprise est en danger. Il faut réduire le nombre de nos effectifs mais il faut travailler pour réussir à mieux les rémunérer.

Le rythme de la transformation est acceptable, même s'il faudrait encore aller plus loin et plus vite.

Il faut baisser le niveau des structures et des frais généraux (moins 48 millions d'euros cette année), en étant plus performant sur les achats, les m2 à économiser et les transports.

Ainsi, il faut noter la création d'une nouvelle Direction des transports, dirigée par Arnaud ST GUILHEM avec une vue générale qui regroupe l'ensemble des services concernés et qui devrait nous permettre d'optimiser nos coûts.

Dans ce domaine, il est nécessaire de supprimer des liaisons aériennes, très coûteuses, et d'optimiser les transports malgré des volumes colis en hausse.

LA SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous n'arrivons pas à réduire significativement nos ATA, nous sommes sur un plateau. Pourquoi ? Il y a plusieurs raisons à cela. Nous avons davantage de CDD (qui comptent dans les chiffres) et moins d'intérimaires (qui ne comptaient pas). Nous notons également un relâchement de la vigilance et une baisse du pilotage managérial. Chaque accident ou presque accident doit être un événement.

Nous améliorons nos résultats en octobre, et avons bon espoir d'inverser la tendance sur la fin d'année.

La Qualité : notre enjeu est la lettre prioritaire, nous sommes à 84,9% fin septembre.

Le NPS est en amélioration globale mais 50 établissements restent en difficulté. Cette progression va de pair avec l'Excellence, qui gagne du terrain partout.

Cependant, il nous faut réaliser un focus sur le NPS Courrier qui est seulement entre 13 et 16.

Au niveau social, quelques mots sur le baromètre d'engagement. Nous avons eu 63 000 répondants ce qui représente 55% de l'effectif de la BSCC ; ce taux permet d'avoir des rapports complets

sur les différentes rubriques, des photos précises sur les résultats et les inducteurs.

Il faudra mettre en oeuvre et valoriser les actions locales et concrètes pour traiter les irritants et ainsi être présent sur le terrain. Le retour par établissement sera opérationnel dès janvier 2020.

Nous avons sur ce sujet une obligation de résultat et le baromètre d'engagement sera intégré dans l'objectivation des managers.

SYNTHÈSE

Lorsque l'on analyse notre situation avec du recul, on se rend compte que l'on a déjà fait un grand bout de chemin en absorbant plus de la moitié de la baisse des volumes du courrier, c'est une énorme performance.

Mais le plus dur est à venir. Il faut être optimiste. Notre objectif de 600 millions d'euros dans les nouveaux services est atteignable, ce qui était loin d'être évident quand l'objectif a été défini.

Les progrès sur l'excellence et l'engagement sont considérables.

L'accord Facteurs a fait bouger les lignes, il faut poursuivre un dialogue social sincère avec nos partenaires. A nous de jouer avec les bonnes cartes.

Le volet performance sera très compliqué cette année vu le contexte, mais un résultat d'exploitation de 400 à 500 millions d'euros devrait être atteint.

L'AVENIR : PLAN STRATÉGIQUE 2030

Au niveau de la BSCC, nous travaillons depuis plusieurs mois sur les orientations futures.

Quelles seront nos missions de service public, nos raisons d'être en 2030 ?

Restera-t-il beaucoup de courrier ? Dans les 10 ans à venir, le reliquat sera encore divisé par 2, soit moins 4,5 milliards de plis.

Ce taux de baisse des volumes va s'accélérer. La courbe suit la digitalisation chez les grands émetteurs, elle va être plus ou moins creusée selon les niches de développement.

Pour le colis, il faut passer de 10% à 20% de croissance ce qui correspond à un doublement de Colissimo.

Concernant notre modèle de charge ? Le J+1, il faut le conserver car en le faisant évoluer, nous diminuerions nos effectifs mais notre chiffre d'affaire serait également très fortement impacté. Cependant, nos organisations sont à faire évoluer pour s'adapter à ces baisses de volume courrier.

Tant qu'il y a du courrier à distribuer, il faut le faire tous les jours et continuer à passer chez nos clients 6 jours sur 7.

Nous allons continuer à investir dans notre outil de production PFC et PPDC MF.

Trois nouvelles PFC seront prochainement mises en service dans les Alpes, le Nord et la région parisienne.

Nous allons également construire de nouvelles offres avec le Bon Coin notamment pour les petits objets.

A l'avenir, nous devons travailler avec plus de synergie avec les autres branches : Chronopost, le Réseau, La Banque Postale...

Concernant le volet managérial : on conserve bien évidemment notre posture de bienveillance et la satisfaction de nos clients.

GRANDS MARQUEURS 2020

Un des grands marqueurs 2020 est de développer l'excellence là où les équipes ont le niveau de maturité suffisant.

Pour cela, les DEX vont désigner des établissements, sur la base des prérequis où les compétences sont présentes pour qu'ils deviennent des établissements autonomes et responsables.

Les autres marqueurs sont :

- L'expérience client sera au centre des collectifs et des rituels managériaux

des établissements : comment a-t-on servi le client la veille ? Comment lui répond-on en 24/48h ? La boucle courte sera généralisée.

- Le ROP va devenir le pilier, avoir un rôle central et fondamental au sein des équipes en terme de solidarité et d'exemplarité. Il aura délégation du budget QVT et des ressources.

- La prime d'équipe va être revisitée avec un inducteur sur le présentisme.

Le DOM établissement va être revu avec l'objectif que le management de demain puisse soutenir notre transformation.

- les Directeurs Opérationnels seront animés tous les mois par la Direction Générale avec des ateliers l'après-midi.

QUESTIONS & POINTS DIVERS

Ensemble Vers le Monde des Services

MC2 et l'ACE relatent les préoccupations (organigramme, agenda DE, comblement, OA, préventeurs...) des DE consécutives à la mise en place du projet Ensemble vers Le Monde des Services.

Les agendas des DE ne doivent pas être remplis par les équipes des DEX, certains jours sont sanctuarisés. Concernant les Ressources Humaines, la règle est un RRH par établissement (tout comme les RAC). De nombreuses tâches administratives vont être mécanisées et relèveront du CSRH.

De plus, de nombreux postes en DEX ne sont toujours pas comblés. On va donc essayer de mutualiser pour avoir une ressource. Par exemple, concernant les OA, en faut-il un par établissement ou ne vaut-il pas mieux les mutualiser en plateau projet « task force ». A ce sujet, les DE sont partagés : la compétence est essentielle quelle que soit sa localisation mais la présence d'un OA en établissement permet d'être réactif lors de situation tendue et de réajustement. Concernant les 370 préventeurs, une réflexion est en cours concernant leur positionnement. Est-ce qu'ils sont à l'attendu ? Les habilitations peuvent être faites

par les RE ou les préventeurs. La seule obligation, c'est de s'assurer de leurs compétences pour les réaliser.

MC2 et l'ACE insistent sur le tryptique (Compétences, Postures, Engagements) des « o » qui n'est souvent pas au rendez-vous.



Les Directeurs Opérationnels sont à priori en ligne avec les attendus. Les fonctions supports en « o » (RH, gestion, qualité et communication) ont des missions d'appui et d'accompagnement des équipes en établissement. Ils doivent oeuvrer dans ce sens. Il faut renforcer les animations filières et les montées en compétence doivent se faire à ce niveau. EVMS sera un révélateur.

AUTONOMIE DES DE, FEUILLE DE ROUTE.

MC2 et l'ACE s'interrogent quant à l'autonomie des DE pour la mise en place des projets (nombreux cadrages des filières) et quant à leurs marges de manoeuvre pour les organisations (îlots, pause déjeuner...).

C'est le DE qui est le patron de son projet. Les seuls incontournables sont l'application de l'accord national facteurs et le respect de la note sur la pause-déjeuner. Concernant les feuilles de route et la productivité, il ne faut pas les accepter sans les comprendre pour pouvoir les expliquer et donner du sens aux équipes.

AVENIR DU MÉTIER DE DE

Aujourd'hui, il y a 372 établissements. Il n'y a pas de nouvelles règles de fusion d'établissement. Au contraire, on réduit les directions pour renforcer l'opérationnel. Il peut y avoir des modifications à la marge dans les 2 sens (en Alsace, il y aura des créations). On recrée donc des établissements si besoin en « re-staffant » mais il n'y aura pas une vague générale. La portée managériale doit être efficace et maîtrisée. Les PPDC MF sont le bon maillon pour modifier l'établissement et son périmètre.

RECONNAISSANCE DES DE

MC2 et l'ACE se félicitent des mesures salariales pour les DE.

C'est notre volonté de valoriser les DE à travers ces mesures. Concernant les parts variables et les revalorisations, l'idée, c'est de ne pas faire du saupoudrage mais des augmentations significatives pour ceux ayant mené des projets remarquables, des organisations innovantes. Nous allons continuer dans cette direction car nous voulons susciter des vocations dans le management.

LOGISTIQUE

Vous avez raison, sur certains sites, les livraisons d'Amazon ne sont pas régulières ni à la hauteur des volumes escomptés. C'est un point que nous prenons et que nous travaillons.

CONVENTION DE

Elle aura lieu le 12 mars 2020. Mais contrairement aux rumeurs, le lieu (Paris ou Province) n'est pas encore défini.

La prochaine rencontre MC2-ACE avec nos dirigeants est prévue au printemps 2020.

LIACE RENCONTRE LE DR BRETAGNE

UNE MARQUE DE CONSIDÉRATION BIENVENUE

A l'instar de la relation de qualité mise en place par La Direction Générale du Réseau et le bureau national de l'ACE, une délégation du bureau régional de l'ACE Bretagne a été invitée à rencontrer le Directeur Régional, le 24 septembre 2019.

Accompagné du DRAT, du DIRCO et de la DRH, Christian FOLZER, DR Bretagne a souhaité partager trois sujets majeurs avec trois représentants de l'Amicale.

LCB (LIGNE CONSEIL BANCAIRE) 2020

Il s'agit du volume et de la répartition de la Force de Vente Bancaire validée

par le DEX Ouest pour l'année 2020. La nouvelle répartition se cale sur les évolutions liées à la nouvelle segmentation clients.

On constate une stabilité de la cible avec 325 positions de travail de Conseillers Bancaires généralistes et spécialistes. Une future CDSP entérinera les mesures accompagnant le non remplacement des futurs départs de CSI.

On peut noter que notre Direction Régionale s'inscrit dans la stratégie nationale avec la création de 4 postes de CSP (Questembert, Dinard, 2ème poste pour Lannion et Cesson Sévigné). On remarquera également la création d'un poste de RC Part à Rennes Crimée, autofinancé par la suppression d'un poste

de GESCLI, ou encore des créations pour Guingamp et Vannes République, mais aussi la suppression d'un poste sur le Secteur de Rostronen.

Nous rappelons à la Direction Régionale l'importance d'associer en amont les Directeurs de Secteur dans la communication de ces évolutions stratégiques. L'ACE fait remarquer également à notre DR les difficultés de production commerciale pour les nouveaux Conseillers embauchés après leur formation en alternance. La tendance se confirme d'année en année avec des Conseillers qui mettent de plus en plus de temps à maîtriser leur métier et donc à fournir les attendus commerciaux qualitatifs et quantitatifs.

POINT D'ÉTAPE SUR LA DÉCLINAISON DE PERSPECTIVES PLUS

La présentation de la CDSP du 10 juillet 2019 est faite par la DRH.

Si le contexte du projet rappelle les responsabilités accrues des DS depuis Les Clés de la Réussite en 2016, La Direction Générale du Réseau ambitionne de mieux reconnaître et valoriser le métier.

En Bretagne, le volet rémunération se solde par 3 DS dont les salaires ont été portés au minimum de la bande de rémunération. La DRH précise que 28 DS ont bénéficié de la deuxième vague d'augmentation individuelle, après la NAO, celle liée à Perspectives Plus.

A noter que 10 DS concernés avaient une Feuille de Route inférieure au seuil minimum, mais que des situations individuelles en particulier impactées par une insuffisance de moyens, ont permis de ne pas pénaliser les collègues concernés.

Sur ce point, les représentants régionaux de l'Amicale insistent sur la communication qui n'a pas toujours été bien réalisée provoquant un sentiment d'absence de transparence et d'explications sur les modalités de distribution.

Concernant les véhicules de services, 12 nouveaux DS bénéficieront d'un véhicule avec remisage à domicile à titre personnel. Les livraisons sont prévues entre novembre et janvier.

Des fusions de secteurs sont programmées, comme Belle-île/Carnac et Guingamp/Rostronen.

La Direction Régionale affirme qu'il n'y aura aucun autre projet pour l'année 2020.

On observe que la moyenne d'âge des DS en Bretagne est de 56 ans ce qui conduit la DRH à déployer à partir du 30 septembre le projet Vivier DS Junior.

Chaque collaborateur peut postuler sans accord de la ligne hiérarchique puisque le dispositif de sélection prévoit un assesment du candidat par les équipes de l'EMRG, puis un entretien managérial au niveau de la DEX

Ouest.

Sur les parcours professionnels des DS, une revue de personnel a été finalisée le 13 septembre dernier. Il n'y a plus qu'une seule fiche de poste pour les DS, mais un assesment sera nécessaire pour passer d'un secteur à Forts Enjeux vers un secteur à Très Forts Enjeux.

L'ACE demande au DR la diffusion de la liste de tous les Secteurs avec le niveau d'enjeux.

Le DR valide cette demande et mandate la DRH pour la diffusion.

L'ACE demande des précisions au sujet des DS qui souhaiteraient prétendre au IV3.

Les règles sur ce point restent inchangées (environ 2 à 3 personnes par an sur la DR).

Plan de prévention DR Bretagne (Plus Breizh la vie !).

L'Amicale alerte le DR sur les inquiétudes grandissantes de très nombreux DS aux quatre coins de la DR. En effet, l'intérêt d'un tel questionnaire, son usage et le manque d'anonymat font peur, alors même que le baromètre d'engagements ou encore le sondage national de l'ACE déclinent et mesurent exactement les mêmes indicateurs.

Après quelques échanges, le Directeur Régional comprend nos alertes et décide de suspendre la présentation de ce projet en Communauté Managériale pour le retravailler.

L'ACE propose la création d'un groupe de travail.

Le DR accepte et valide également que ce questionnaire ne sera pas utilisé en secteur pour sonder les équipes.

L'autre volet de ce plan de prévention consiste à mettre en place des espaces de paroles « parlons zen » sur chaque secteur et une formalisation du risque RPS sera effectuée dans le cadre de l'EVRP. L'idée est de décider en ETC d'un sujet à traiter en secteur et de mettre en place des groupes de travail pour y parvenir. Pour tenir ces engagements à raison d'une fois par mois, des

fermetures sont envisagées pour réunir les équipes.

Les représentants de l'ACE font remarquer que déjà, de nombreuses actions de formations, en particulier réglementaires, obligent à adapter les organisations avec parfois de réelles difficultés.

A ce sujet, nous exprimons les besoins pour les DS, d'échanges en Communauté Managériales ou Conseil de DT et de formations liées à tous les autres sujets que ceux du domaine commercial. Serons-nous entendus ?

Enfin, après de longs échanges, nous évoquons également les sources de stress et de fatigue d'une majorité de collaborateurs sur notre Direction Régionale.

Nous déplorons le nombre exponentiel d'actions commerciales simultanées et de challenges en tous genres conduisant les managers à des reportings incessants, chronophages et sans plus-values managériales.

Le DR nous répond qu'aucune action régionale n'est ajoutée et que l'ensemble des actions descendent du Siège ! Nous échangerons donc avec La Direction Générale lors des prochaines rencontres nationales sur cet aspect, pour trouver les meilleurs leviers contribuant à la performance, tout en développant le maintien de la motivation des Managers.

Le Directeur Régional conclut la réunion en nous déclarant qu'il a apprécié la qualité des échanges et nous propose de renouveler ce type de rencontre régulièrement.

Les représentants du bureau régional de l'ACE ont également trouvé les échanges professionnels et transparents. Les engagements du DR et son écoute sont gages d'un travail constructif pour faire réussir notre Direction Régionale et redonner la confiance et la considération tant attendues par la communauté des Directeurs de Secteurs, et cela, bien au-delà du périmètre de la Bretagne...

Nicolas LE TUTOUR

CR RENCONTRE DSEM

L'ACE représentée par Jean Marc RASTOLL (DTSI TER 13) et Jean Marc TOURNOIS (DTSI TER 54) a rencontré la DSEM représentée par Dominique AMAR le 18 novembre 2019.

L'ACE remercie Dominique AMAR de sa disponibilité pour recevoir une délégation.

INDICES FIN DE CARRIÈRE

L'Amicale demande à Dominique AMAR s'il pourrait envisager des dispositifs de modification de durée d'échelon, indice, ... exceptionnel pour les DTSI qui seraient en fin de carrière aux vues du nombre de collègues concernés par un départ proche (sous deux ans) ?

Il répond qu'à sa connaissance, les indices exceptionnels sont très normés. Il s'engage toutefois à poser la question ainsi qu'étudier le sujet sur le plan économique et RH avec Ludovic THEPENIER.

L'ACE reprend que cela donnerait ainsi une meilleure visibilité sur les éventuels départs, et permettrait ainsi d'anticiper les remplacements de postes.

Sujet à suivre ...

PART VARIABLE, RÉMUNÉRATION

Dominique AMAR rappelle que ce sujet revient régulièrement, mais que les parts variables à La Poste ne peuvent excéder 15% du salaire annuel. Les contrats de travail établis depuis une dizaine d'année précisent explicitement cette fourchette haute. Or la plupart des DTSI ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui de parts variables supérieures à 15%. Globalement, la rémunération de la PV des DTSI ne peut pas être comparée avec celles des DS qui bénéficient de la RVB en fonction des atteintes de leurs objectifs commerciaux.

Il réaffirme aussi que ces dernières années, il a œuvré pour que les DTSI en décalage négatif sur leur rémunération soient plus gratifiés pour limiter les écarts entre nous.

L'ACE comprend les obligations de la DSEM, et accompagnera celle-ci dans sa transformation, bien qu'elle soit en principe vers la fin, mais souhaite que le sujet de rémunération reste une priorité.

VÉHICULES DTSI

Le sujet des véhicules d'entreprise est exposé à DA sous la forme financière mais pas uniquement. L'ACE lui explique que le budget véhicules fait partie des objectifs et de la gestion des DTSI, donc à eux de voir si cela est possible en leurs territoires. La prise en compte budgétaire de ce véhicule différent dans un territoire, responsabilise le DTSI dans sa gestion du parc de véhicules du territoire. Tout dépassement pourrait être analysé avec les objectifs de la feuille de route.

Dominique AMAR revient sur le fait que la période était mal appropriée pour accéder à notre demande de véhicules d'entreprise, les économies étant à réaliser sur les charges propres de la DSEM.

L'ACE souhaite tout de même que DA regarde de près ce sujet sous la forme valorisation, et responsabilisation économique.

POSITIONNEMENT DES DTSI

L'ACE sous ce sujet défend qu'il est compliqué aux DTSI d'avoir une reconnaissance managériale dès lors que des membres du CHSCT se targuent en territoire d'avoir la voix du Directeur de la DSEM.

Le Directeur réaffirme que les représentants du personnel sont dans un rôle CHSCT lors de visite d'inspection, ou de CHSCT nationaux, ou autres. Et dès lors qu'ils retournent en territoire, ils se doivent d'avoir une attitude conforme à leur mission de technicien, pilote de flux logistique, gestionnaire de flux, ...

L'ACE comprend cette position, mais souhaite que la Direction réaffirme ce fait aux différents membres, et par la même fait comprendre le ressenti de certains de nos collègues

qui perdent une certaine crédibilité auprès des agents devant ce fonctionnement néfaste pour tous, et néfaste pour l'entreprise.

Dominique AMAR indique qu'il l'a clairement réaffirmé lors d'un CHSCT récent.

L'ACE souhaite savoir également s'il avait une vision 2023 ?

Le Directeur répète les propos de juin que pour garantir notre avenir, nous devons prester pour compte de tiers. L'activité de la DSEM décroît progressivement pour le Réseau (nous avons déjà moins de FIM en 2019), de manière plus tardive que ce qui était estimé initialement.

OFFRES DE SERVICE RH

ACE que sont-elles devenues ?

Dominique AMAR souhaite que nous échangions avec Ludovic pour poursuivre les échanges déjà initiés avec la DRH.

BIEN-ÊTRE DES DTSI

L'ACE demande où en est-on sur le sujet ?

Le Directeur admet que le sujet n'est plus piloté sous la forme d'un projet par Stéphanie TRIPET mais qu'il est intégré de manière permanente à l'ensemble des travaux qu'elle engage sous la forme de groupes de travail, auxquels chaque DTSI peut prendre part pour apporter sa vision (Groupe travail 18 janvier, participation aux comités de production, défis équipes ...). Il rappelle qu'elle est très présente en déplacement sur les territoires, qu'elle a cette volonté d'être proche des DTSI, et d'aborder les sujets en toute transparence.

L'ACE est en phase avec ces arguments, mais convient à penser qu'il aurait été judicieux d'en faire une communication plus en amont.

Jean Marc TOURNOIS

UN MONDE OÙ ON SAIT MONTER UN ESCALIER MAIS PAS FRANCHIR UN MUR

Nous avons célébré cette année le cinquantenaire des premiers pas de l'homme sur la Lune, notre satellite. Cet événement est tellement imprimé dans les mémoires que les plus anciens se souviennent de ce qu'ils faisaient ce jour de 1969, qu'ils aient suivi ou non le direct à la télévision ou à la radio.

Qui aurait imaginé cela possible seulement quelques années auparavant ? A l'époque on en était à faire tourner un humain autour de la Terre, voire tenter une sortie spatiale sur un temps limité en combinaison spatiale.

C'était pour l'humanité un défi lancé au-delà du possible, un « mur » semblant impossible à franchir, une folie diraient certains. Pensez-vous que tout s'est fait d'un seul coup ? Non bien sûr, cela s'est fait pas à pas, « marche par marche » comme un ... escalier ... (vous l'aviez deviné).

Justement, des modèles d'escalier, il en existe un grand nombre : marches plus ou moins hautes, en colimaçon, avec palier intermédiaire, avec ou sans rampe, intérieur ou extérieur, suspendu, tournant, etc ... D'ailleurs, avez-vous remarqué que si les marches sont hautes, on est vite essoufflé et on fait une pause pour s'oxygéner ? Que ceux en colimaçon sont plus difficiles à monter que ceux droits ?

Autre exemple : beaucoup d'entre nous rêvent d'avoir leur maison individuelle, leur petit lopin de terre, leur petit chez soi. Alors, vu les prix de l'immobilier, il est tentant de s'éloigner de la ville, de racheter une vieille maison à retaper (« une vieille bicoque ») et se lancer dans les travaux. Et là, les ennuis commencent ... Pour ceux qui sont passés par là, c'est le début d'un chantier titanesque dont on sous-estime souvent le poids au début, tout à la joie de se bâtir un nouvel avenir. On entend souvent dire « ils ont eu les yeux plus gros que le ventre » quand ils se sont lancés

dans l'aventure de leur vie. Loin de nous l'idée de les blâmer, ceux qui le disent ne sont pas passés par là, ils ne peuvent pas comprendre ... et puis on voudrait bien voir ce qu'ils feraient à leur place, on a quelques doutes sur l'idée qu'ils feraient mieux.

Tout le monde n'a pas toujours été aussi ambitieux : certains ont procédé par étapes, en se lançant des « défis possibles ». Ils ont décidé d'habiter une petite partie (après menus travaux) de leur maison, soit le minimum de pièces en fonction de leur famille, et de retaper pièce par pièce progressivement pour améliorer leur quotidien. De même, l'escalier est décomposé en marches (pas trop hautes), chacune n'est qu'une petite partie du déplacement, et on limite son effort par cette progressivité de la montée.

Nous comprenons bien la différence entre monter un escalier et franchir un mur, entre se lancer dans les travaux dans toute une maison et travailler pièce par pièce : c'est la différence entre se lancer des « défis possibles » et souffrir de « stress permanent ».

Le Docteur Philippe RODET, comme vous avez déjà lu dans LIACE (voire entendu au Congrès de l'ACE), l'explique en suggérant de se lancer des « défis possibles », des objectifs juste un peu au-dessus de nos capacités, pour les rendre atteignables et visibles. Atteignables, nous l'avons expliqué avec l'image de l'escalier et des travaux d'une maison. Visibles, parce que c'est comme dans un tunnel : voir la lumière qui est au bout nous incite à avancer, alors qu'avancer dans l'obscurité absolue fait perdre ses repères.

Quelles leçons en tirons-nous pour le monde du travail, pour le Groupe La Poste ?

Nous sommes au début d'une année, c'est l'occasion de faire le bilan des

résultats de l'année précédente et de fixer ceux de la nouvelle année. Dans le contexte de profonde transformation du Groupe La Poste, nous attendons de la part du Président les détails du Plan Stratégique 2020-2030.

Quels que soient les éléments de ce Plan, chaque personne du Groupe doit y trouver sa place. Un des objectifs de nos managers est (et sera toujours) de définir clairement notre contribution. En résumé, chacun doit savoir pourquoi et comment il travaille à cette transformation.

De même que l'escalier décompose la montée en (petites) marches, les managers doivent décliner les objectifs en « défis possibles » visibles et atteignables. Et plutôt que de « stresser » leurs équipes, les mettre « sous tension » ou exiger de « réassurer le retard de productivité » (les initiés comprendront ... en clair aller chercher autre part les économies qu'on n'a pas pu faire sur un projet parce que l'exigence dépasse le maximum possible), les managers prendront le temps d'échanger et de faire preuve de bienveillance.

Est-ce une illusion irréalisable ou impossible ?

Est-ce un vœu pieux (la signification de la phrase d'avant) ?

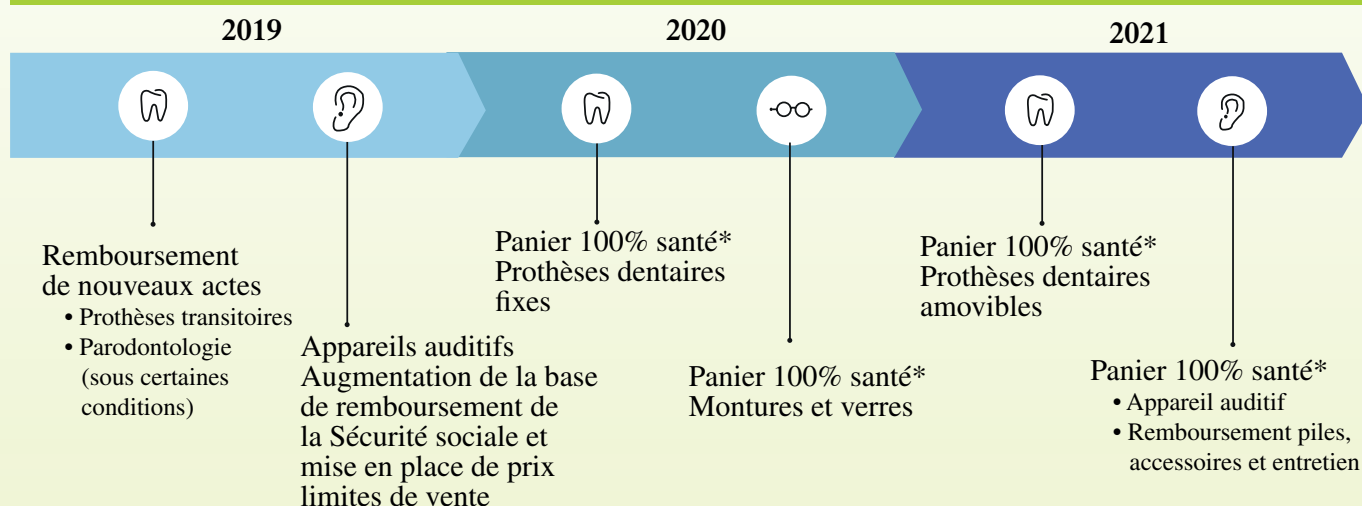
En cette période de fin 2019 (date de rédaction de l'article) et début 2020 (le moment où vous le lirez) où beaucoup préparent leurs cartes de vœux pour la famille, les amis ou les collègues, voilà le vœu que je vous propose : que nous puissions vivre dans un monde qui sait monter un escalier (« défis possibles ») plutôt que tenter de monter un mur infranchissable !

Jean-Pierre DE SANTIS

RÉFORME 100% SANTÉ : CE QU'IL FAUT SAVOIR

La mise en place de la réforme « 100% Santé » permettra, d'ici 2021, aux assurés de bénéficier d'une prise en charge intégrale de certains soins coûteux (prothèses dentaires, lunettes et appareils auditifs) par l'Assurance maladie et les complémentaires santé, sans aucun reste à charge pour le patient.

UNE RÉFORME SUR 3 ANS



* Les équipements et prothèses entrant dans le panier 100% santé et permettant à l'assuré de n'avoir aucun reste à charge sont déterminés par la réglementation.

OPTIQUE

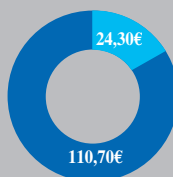
2 types d'équipements devront être proposés par vos opticiens, au 1^{er} janvier 2020

- Les montures : les opticiens seront tenus de proposer au moins 35 montures adultes et 20 montures enfants à un prix maximum de 30€.
- Les verres : avec traitement antireflets, UV et rayures.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT EN 2020

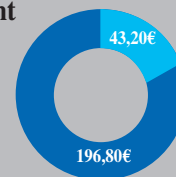
Un équipement optique de classe A d'un montant total de 135€

- une monture à 30€
- et 2 verres unifocaux simples à 52,50€ chacun (destinés à corriger un seul type de vision)



Un équipement optique de classe A d'un montant total de 240€

- une monture à 30€
- et 2 verres progressifs complexes 105,00€ chacun



Remboursement de la sécurité sociale
Remboursement de la complémentaire santé

Des équipements sans reste à charge (classe A)

Des équipements relevant du panier à tarifs libres (classe B)

- Le remboursement dépend du contrat complémentaire santé souscrit.
- Il est limité à 100€ pour une monture et à un forfait maximal (intervention de la Sécurité sociale comprise) déterminée en fonction du niveau de correction dans le cadre des contrats responsables **.

Le remboursement est limité à la prise en charge d'un équipement par période de 2 ans (ou chaque année en cas de modification de la vue et pour les enfants de moins de 16 ans). Des dérogations sont également prévues dans certaines pathologies permettant la prise en charge de 2 équipements.

** Le contrat responsable repose sur le respect des niveaux minimum ou maximum de remboursement fixés par la loi. Il a pour but de responsabiliser les patients et propose un cadre fiscal et social plus avantageux.

INFORMATIONS

DENTAIRE

Le taux de la prise en charge des prothèses dépend des matériaux utilisés et du positionnement de la dent.
3 types de prises en charge applicables au 1^{er} janvier 2020 pour les couronnes et bridges et au 1^{er} janvier 2021 pour les prothèses amovibles.

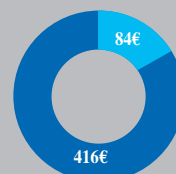
Des prothèses relevant du panier sans reste à charge

- Couronne céramo-métallique / Bridge (pour les dents du sourire)
Couronne métallique (pour toutes les dents).
- Inlay onlay, Inlay core, couronne transitoire
- Appareil amovible en résine
(pas de choix possible du matériaux)

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT EN 2020

Une couronne dentaire dentoportée
céramo-métallique sur une incisive,
d'un montant total de 500€

Remboursement
de la sécurité sociale
Remboursement
de la complémentaire santé



Des prothèses relevant du panier à tarifs maîtrisés

- Afin de limiter le reste à charge, les dentistes doivent respecter des prix limites de facturation sur les couronnes céramiques sur dents non visibles.
- Le niveau de remboursement dépend du contrat de complémentaire santé souscrit.

Des équipements relevant du panier à tarifs libres

- Vous pouvez choisir librement les techniques et matériaux différents pour ces prothèses sans plafonnement de prix.
- Le niveau de remboursement dépend du contrat de complémentaire santé souscrit.

AUDIOPROTHÈSE

2 types d'équipement devront être proposés par vos audioprothésistes, au 1^{er} janvier 2021.

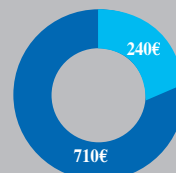
Des prothèses relevant du panier sans reste à charge

- Tous les types d'appareils sont concernés.
- L'appareillage devra disposer d'au moins 12 canaux de réglage (ou dispositif de qualité équivalente) pour assurer une adéquation de la correction au trouble auditif ; d'un système permettant l'amplification des sons extérieurs restituée d'au moins 30dB.
- Garantie de 4 ans.
- Des prestations de suivi (au moins une fois par an) pour adapter en continu le réglage de l'appareil en fonction de l'évolution de la perte auditive.

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT EN 2021

Une aide auditive de classe 1
pour une personne de plus de 20 ans
d'un montant total de 950€

Remboursement
de la sécurité sociale
Remboursement
de la complémentaire santé



Des équipements relevant du panier à tarifs libres (classe 2)

- Le remboursement dépend du contrat de complémentaire santé souscrit. Il est limité à 1700€ par oreille appareillée (intervention de la Sécurité sociale comprise), dans le cadre des contrats responsables**.

Le renouvellement de l'appareillage est possible au bout de 4 ans.

EN ROUTE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Le temps est maintenant venu pour la commission voyages de l'ACE de proposer de nouvelles aventures pour 2020.

Comme souligné dans le Liace 168, l'organisation a évolué et nous allons continuer à vous écouter dans les choix qui seront proposés. C'est ainsi que lors de notre dernier voyage en Sicile, nous avons échangé sur quatre destinations en fonction des attentes des uns et des autres. Le but est principalement de se retrouver en toute convivialité tout en découvrant le monde avec la passion qui nous anime.

Pour notre prochain rendez-vous, un choix éclectique s'offre à tous ceux qui veulent apprécier de nouvelles contrées sur la base d'un circuit de deux semaines. Alors, allons-y, embarquons nous vers de belles destinations et voyageons pour aller à la rencontre des merveilles de ce monde parfois méconnu.

Forts de cette envie, nous devons aussi tenir compte des prestations proposées par les voyagistes pour un coût acceptable qui soit à la portée du plus grand nombre.

Le descriptif des pays sélectionnés est une approche des possibilités offertes tout en sachant que le programme définitif sera validé avec le prestataire choisi.



Les Antilles françaises

Les prix communiqués sont une estimation et seront aussi adaptés au nombre définitif de participants.

Par ordre alphabétique, découvrez les destinations proposées à votre choix pour 2020.

A – Antilles, la Caraïbe Française

B – Cambodge et Laos

C – Canada, Québec et la Gaspésie

D – Guatemala, Honduras et El Salvador

A – ANTILLES, LA CARAÏBE FRANÇAISE

La Martinique, Marie-Galante, Les Saintes et la Guadeloupe séduisent

par leur folklore, leurs montagnes, volcans et marchés typiques. Avec ses plages de sable blanc et ses eaux turquoise, cette destination offre un dépaysement complet dans une ambiance tropicale. La découverte de ces îles ensoleillées dans la mer des Caraïbes reste un lieu privilégié pour les amoureux de ce vaste archipel. Ce coin de France offre une variété de paysages riches à l'opposé de la métropole.

(Circuit 12 jours 10 nuits la 1ère quinzaine de décembre en chambre double : à partir de 2650 €)

B – CAMBODGE ET LAOS

Une découverte exclusive des plus belles icônes du Laos au fil des paysages contemplatifs dans les pas des pionniers du Mékong, des rives du nord aux monastères de Luang Prabang et des méandres du fleuve aux temples khmers du Cambodge, avec sa majesté Angkor. Ces royaumes florissants ont essaimé des sites de légende avec un charme suranné. Les palais et pagodes sont des incontournables dans l'architecture traditionnelle. Ces deux pays sont aux antipodes de notre vieille Europe.

(Combiné 15 jours 12 nuits sur la base de 30 personnes / novembre en chambre double : à partir de 2850 €)



Cambodge Laos



Le Canada Maritime

C – CANADA, QUÉBEC ET LA GASPÉSIE

Aussi appelé, Chant des Baleines, l'itinéraire proposé est une découverte du Québec avec ses 2 grandes cités, Montréal et Québec mais surtout la Gaspésie qui nous fait plonger dans le Canada Maritime, berceau de la Nouvelle France. Ce territoire offre des panoramas d'une beauté saisissante, des parcs naturels remarquables et des petits ports attachants et typiques. En traversant le majestueux trait d'union du Québec, le fleuve Saint Laurent nous permet de découvrir la forêt, les lacs où le mot immensité prend tout son sens.

(Circuit 14 jours 12 nuits, fin septembre début octobre en chambre double : 2350 € à 2650 € selon le nombre de participants)

D – GUATEMALA, HONDURAS ET EL SALVADOR

En Amérique centrale, ce combiné permet de s'imprégner de l'extraordinaire culture maya. Les temples et monuments archéologiques foisonnent dans des sites authentiques ayant traversé les siècles. Ces pays

particulièrement colorés sont une invitation d'un peuple attaché à leurs coutumes, fêtes et autres danses. La diversité de la flore et de la faune, les volcans au pied des lacs, les villes coloniales sont aussi une immersion au cœur de ce continent.

(Circuit 14 jours, octobre – novembre en chambre double : 2000 € à 2200 € selon le nombre de participants)

Maintenant, c'est à vous de voter,



Le Guatemala

vous qui souhaitez voyager et prendre part à ce prochain voyage. Pour cela, rien de plus facile que de classer votre choix par ordre préférentiel de 1 à 4 et l'envoyer aux responsables mentionnés ci-dessous.

Dès le résultat connu, une information sera diffusée à tous les votants.

Pour voter, n'oubliez pas de mentionner votre nom, prénom, n° d'adhésion ainsi que votre département.

Renvoyer votre vote pour le 15 février 2020, délai impératif, à vos deux correspondants, tout en ayant la possibilité de les contacter également.

patrickjouan.ace@laposte.net (06 81 34 41 16)

philippe.ace-leshautsdefrance@laposte.net (06 81 20 17 87)

Et comme disait Montaigne, «*Les voyages forment la jeunesse*».

*Philippe BRISBART
& Patrick JOUAN*

Liace Magazine

LIACE MAGAZINE

Publication bimestrielle éditée par l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Bureau de Poste

11 Cours du Général DE GAULLE - 91360 Epinay sur Orge - E.mail : acelaposte@wanadoo.fr - Internet : <http://www.ace-poste.com> - Compte Twitter ; twitter.com/AcePoste

Dépôt légal : Janvier 2020 - ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE - Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros

Directeur de la publication : Yannick ROULETTE - Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU - Réalisation, mise en page et impression : Imprim'lingo - 67540 OSTWALD
Ont participé à ce numéro : Christophe ANDRE, Sébastien ASSIE, Véronique BARBEVILLEN, Philippe BRISBART, Jean-Pierre DE SANTIS, Patrick JOUAN, Nicolas LE TUTOUR, Françoise PEPIN, Doris STEBIG et Jean-Marc TOURNOIS

VOEUX 2020



Pour la dernière fois, en tant que président de la section, il me revient l'honneur de vous présenter les vœux pour la nouvelle année.

En effet, au mois de mai prochain, lors de notre assemblée générale de Vers (46), nous élirons une nouvelle équipe pour porter le flambeau de notre section

et les valeurs héritées de nos prédécesseurs.

Auparavant, je voudrais revenir sur cette année 2019 que je souhaitais calme, sereine et porteuse de bonnes nouvelles. Force est de constater que la contestation sociale exprimée dans les rues, les grèves, les manifestations suivies de violences ont entamé la sérénité et la quiétude des citoyens et la stabilité de notre pays.

Les mesures évoquées dans un rapport amphigourique visant à uniformiser le système des retraites, n'a pas convaincu certaines catégories de fonctionnaires et les employés de quelques entreprises. Les retraités que nous sommes ne peuvent rester éloignés de ces difficul-

tés qui impactent et perturbent grandement l'ensemble de la société.

Les négociations entre personnes responsables permettront-elles que 2020 connaisse l'épilogue de cette crise et en quelle saison ?

Malgré la morosité ambiante et les interrogations sur l'avenir, je souhaite à toutes et à tous, à vos conjoints (es) et à vos familles, une excellente année 2020, entourés de ceux qui vous sont chers.

Je formule mes vœux de bonne santé et de pleine vitalité.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Doris STEBIG

BUREAU NATIONAL DES RETRAITES

Le BNR s'est réuni à Blois le mercredi 11 décembre 2019.

Malgré les difficultés liées à des mouvements sociaux et notamment à la SNCF, vingt sept membres ont participé aux débats.

Doris STEBIG a ouvert la séance en excusant celles et ceux qui ne pouvaient être parmi nous, souvent pour des raisons de santé et leur a souhaité un prompt rétablissement.

Il a également salué la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la réunion du BNR à Pornichet.

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION DEPUIS LE BNR DE MAI 2019

Participation aux instances nationales

Les représentants de la section ont participé de façon régulière aux instances nationales qu'il s'agisse de réunions du Comité Directeur ou du Conseil d'Administration.

Nous avons également effectué toutes les missions qui nous sont confiées tant au niveau du secrétariat que de la trésorerie ou encore de la communication et de la vie des régions.

Nous avons également apporté notre

contribution dans la préparation et la mise à jour du nouveau fichier dont Guillaume DEFRANCE est en charge.

Comité de veille

Le comité de veille s'est réuni dans nos locaux d'Epinay sur Orge, le 12 novembre 2019.

Vous avez pu prendre connaissance du contenu des échanges, comme toujours, intéressants et constructifs dans un article publié dans le LIACE 171.

Trésorerie et effectifs

Raymond DORE, en charge des finances de la section fait un point intermédiaire sur la situation financière.

Ce document ne présente pas de dérives significatives et devrait permettre de clôturer l'exercice 2019 avec un résultat correct.

Le bilan de l'année 2019 sera présenté à l'Assemblée Générale de mai 2020 après validation des vérificateurs aux comptes.

Raymond présente aussi le budget prévisionnel 2020, qui devrait se traduire par un déficit puisque ce sera une année d'Assemblée Générale et cette manifestation génère des dépenses qui ne sont

pas totalement compensées par les recettes.

Il conviendra donc de veiller en 2020 à une certaine rigueur ou une rigueur certaine.

Les effectifs poursuivent une inquiétante courbe à la baisse.

924 adhérents contre 1010 en 2018.

Les départs naturels en sont l'une des raisons à laquelle il n'existe pas de solution.

Par contre nous pouvons agir sur deux domaines :

- Les présidents de région doivent intervenir auprès des adhérents qui expriment le désir de démissionner. Ce mode de fonctionnement, bien qu'il ait été décidé lors de précédentes réunions du BNR n'est pas toujours appliqué et les conséquences se lisent dans les résultats.
- L'autre levier d'action est lié aux relations qui devraient exister entre les actifs et les retraités. Il convient de rappeler que le président de région des retraités est légalement membre de droit du bureau de région des actifs et doit de ce fait être invité à toutes les réunions de ce bureau.

COMITE DE VEILLE

C'est à partir de ces échanges avec les actifs que des collègues mettant un terme à leur carrière peuvent être recensés et ensuite contactés pour les inviter à rejoindre la section des retraités.

Enfin l'on peut également espérer que la mise à jour du fichier général effectuée par Guillaume DEFRANCE permettra le transfert de quelques actifs vers la section des retraités.

Voyages

Patrick JOUAN et Philippe BRISBART dressent le bilan du voyage organisé en Sicile et qui a fait l'objet d'un article dans le LIACE 171.

La satisfaction des participants est unanime et les conditions de transparence financière totalement respectées dans l'esprit mais pas tout à fait d'un point de vue comptable puisque le compte « Voyages » n'est pas encore ouvert à ce jour.

Il est demandé que cette ouverture de compte soit réalisée dans les plus courts délais et les signataires sont désignés.

Le voyage 2020 est en phase de préparation et un article publié dans ce même numéro de Liace présente quatre destinations proposées à l'avis de tous les lecteurs intéressés par la participation à l'un de ces quatre projets.

Enfin il paraît nécessaire de reconstituer la commission voyages.

Patrick JOUAN, Philippe BRISBART, Myriam MOULIN et Marc CAZERES ont donné leur accord pour y participer. Claude JAQUELIN qui appartenait à cette commission n'a jamais informé officiellement le Président de la Section des retraités de sa démission.

Il est donc décidé de lui proposer de rester membre de cette commission et si telle n'est pas son souhait de l'exprimer par écrit au Président.

Election membres sortants du BNR

Quatre membres du BNR seront à renouveler.

Les sortants (qui ont bien sûr la possibilité de se représenter) sont :

Louis BOLLE-REDDAT, Christian BRUZAT, Marcel DUVAL et Mireille LEVEQUE.

Un cinquième poste sera proposé à l'élection pour remplacer Patrick BELLIOT qui est devenu Délégué de zone. Les candidats devront se manifester avant le 30 janvier 2020. L'élection se déroulera en février 2020.

Renouvellement des postes de délégués de zone et de régions en 2019

La zone Ile De France et celle de l'Ouest ont changé de délégué de zone en 2019.

Doris remercie Jean-Paul SCHILTZ et Eugène MANCEL pour leur travail et remercie Patrick BELLIOU et Claude ZIEGLER d'avoir accepté de leur succéder.

Il rappelle aussi qu'en conformité avec nos règlements, le nombre de mandats qu'un délégué de zone peut effectuer est limité à trois. A titre exceptionnel, la possibilité d'en assurer un quatrième peut être accordée mais l'une de ses missions essentielles sera de tout mettre en œuvre pour trouver un remplaçant.

Assemblée Générale de 2020

Elle se tiendra du dimanche 17 mai 2020 à 18h00 au mercredi 20 mai (le départ étant programmé après le petit déjeuner) sur le site du Mas de Saboth à Vers sur Lot.

Doris rappelle les raisons qui ont conduit à ce choix.

Les conditions d'hébergement sont d'ores et déjà définies.

Le BNR fait le choix des sorties proposées et valide les tarifs de la participation à cette manifestation : 150€ pour les adhérents et 250€ pour les accompagnants.

Les invitations seront transmises vers le 15 mars pour un retour vers le 15 avril 2020.

Election du Président de la section

Doris STEBIG ayant effectué ses trois mandats ne pourra pas de nouveau faire acte de candidature.

Il rappelle que tout membre du BNR peut être candidat à la présidence à la condition de signifier sa candidature au plus tard un mois avant la date d'ouverture de l'Assemblée Générale.

Toute candidature sera à adresser avant le 17 avril 2020 sur papier libre au Secrétaire Général : Jean-Pierre GUILLOTEAU 42 rue des charmes 86580 BIARD.

Afin d'éviter les diverses interprétations qui pourraient être faites suite à des « bruits de couloir », Jean-Pierre GUILLOTEAU précise qu'il fera bien acte de candidature à la présidence de la Section.

BILAN DES REMONTÉES DES FICHES D'ACTIVITÉ DES ZONES

Le recrutement (pas de listing des futurs retraités) (contacts avec les actifs en région)

La mise à jour du fichier devrait permettre d'améliorer cette situation.

Les délégués de zone peuvent cependant également agir en demandant à chaque délégué de région de leur zone d'effectuer en s'aidant des connaissances que les délégués départementaux peuvent avoir, les modifications ou confirmations d'un certain nombre d'informations.

Les difficultés à réunir les adhérents (distances)(budget)

La plupart des zones ont des surfaces importantes et même en choisissant un lieu de rencontre central, les distances à



parcourir restent dissuasives.

Pour essayer de solutionner cette problématique, deux possibilités existent : Faire un rassemblement sur 2 jours, ce qui divise par 2 le trajet à effectuer sur une journée, soit multiplier les rencontres en les limitant au périmètre d'une région.

Concernant le budget : au niveau de la section, les recettes que nous encaissons ne permettent pas d'augmenter de façon significative la participation accordée aux zones.

Mais dans le cadre d'une manifestation présentant un intérêt spécifique (culturel, mais aussi de découverte et de convivialité), il reste toujours possible de faire appel à la générosité des trésoriers de région (certaines d'entre elles ayant quelques réserves non négligeables) ou à défaut à la trésorerie nationale des actifs.

Bien sûr ces demandes doivent être faites en détaillant la manifestation concernée, son coût et son intérêt.

Il faut cependant préciser qu'il est aussi possible d'organiser des conférences intéressantes avec des intervenants locaux et bénévoles.

Les postes de délégués de région vacants

Ce manque nuit beaucoup à l'intérêt que les adhérents peuvent trouver à leur appartenance à l'ACE.

Le travail du délégué de zone peut être de contacter ces adhérents pour essayer de convaincre l'un d'entre eux de servir de relais d'information auprès de ses collègues de la région.

QUESTIONS DIVERSES

Coût des EHPAD – Maintien à domicile fin de vie

Le coût des EHPAD est souvent lourd à supporter pour celles et ceux qui n'ont d'autres recours que de les intégrer.

Le gouvernement s'est déclaré conscient de cette difficulté et travaille sur un projet de loi qui devrait être présenté au cours du premier semestre 2020.

Il existe une véritable volonté gouvernementale de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible.

Pour cela des dispositions sont prises souvent en association avec les conseils départementaux ou les ARS (Agences Régionales de Santé).

C'est ainsi que les Maisons De Santé se multiplient sur le territoire pour répondre aux besoins des personnes âgées, mais aussi des associations qui ont pour vocation de proposer un certain nombre d'équipements destinés à faciliter le maintien à domicile ou encore des Plateformes Territoriales d'Appui qui apportent une aide et une évaluation des besoins.

Reste à charge zéro

Un document explicatif de la teneur de cette réforme qui est programmée sur trois années et qui impacte les domaines dentaire, optique et audioprothèse est remis à chaque participant.

Il appartiendra à chacun d'en faire la plus large diffusion possible.



Isolation à 1 euro

La gendarmerie nationale et l'association des maires de France ont édité un document qui alerte sur l'augmentation des fraudes à la rénovation énergétique. Ce document est remis aux participants, là encore afin de transmettre l'information.

Clôture

Yannick ROULETTE, Président national, remercie une nouvelle fois les retraités pour leur investissement dans le fonctionnement de l'ACE.

Il présente ensuite la situation du Groupe La Poste et les évolutions qui vont rapidement intervenir.

Il évoque également l'avenir de l'ACE et les actions qu'il convient de mener pour lui permettre de rester l'interlocutrice qu'elle est aujourd'hui auprès du Siège.

C'est dans cet esprit qu'un rapprochement avec MC2 est officialisé.

La réunion du BNR se conclut sur ces projections de l'avenir.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

NECROLOGIE



En ce matin du 1^{er} décembre, notre ami Pascal s'est éteint à l'âge de 56 ans, après avoir lutté pendant plus de deux ans contre une terrible maladie.

Après des débuts chez les ambulants, Pascal avait occupé différents postes, dont plusieurs comme Directeur d'Etablissement jusqu'en 2012 (le dernier à Château-Thierry), puis RPROD à la PPDC de Laon.

Très actif et inspirant au sein de l'ACE Picardie, il a aussi apporté sa contribution à la section nationale des Adjoints. Malgré sa maladie, il s'est toujours

tenu informé du contenu de toutes les réunions de l'ACE pendant ses années d'absence.

L'ACE s'est associée à la tristesse de la famille de Pascal et tout particulièrement de Sophie, son épouse et a témoigné de son attachement par l'envoi de messages et de fleurs.

Nous garderons tous le souvenir d'un collègue investi et très agréable.

SUDOKU 172 (difficile)

	8			7			5	
							9	4
			3			2		6
		8	5		1		6	
5								8
	7		4		9	1		
4		7			3			
3	1							
	9			1			3	

SOLUTION DU N° 171

8	1	9	5	2	4	7	6	3
5	7	4	3	1	6	9	8	2
6	2	3	9	8	7	1	5	4
3	9	6	1	7	5	2	4	8
2	4	7	8	3	9	5	1	6
1	5	8	4	6	2	3	7	9
7	6	5	2	4	3	8	9	1
4	3	1	7	9	8	6	2	5
9	8	2	6	5	1	4	3	7

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N171

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A																
B																
C																
D																
E																
F																
G																
H																
I																
J																
K																
L																

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	A	B	O	T	I	N	A	G	E		S
B	O	B	E	S	I	T	E		A	U	R	E
C	A	R	S	I	N	E		C	L	E	A	N
D	G	I	T	E		M	A	L	E		M	T
E	U		I	R	E		R	A	N	D		I
F	L	E	A		S	T	R	I	E	E		E
G	A	L	L	E	C	H	E	R		C	O	R
H	T	A		P	O	R	T	E	U	R	S	
I	I	N	V	I	T	E	E		R	U	E	S
J	O	C	R	E		N	E	I	G	E		I
K	N	E	P	E	T	E		L	E	S	A	T
L	S	E		S	I	S	A	L	S		L	E

Horizontalement

- A Une certaine diminution en est la conséquence
- B Conspuer - Des associés
- C Action de retenir à l'avance - Sans motif
- D Manière de vivre - Une prune à pruneau - Obligation financière
- E Protège le matelas - On l'utilise pour montrer - A de solides machoires - Initiales devant le Christ
- F Possessif - Se racle la gorge - Labourée superficiellement
- G Promettre du plaisir - Il sonne le rassemblement
- H Tailladée - Bien élevée - Pied tordu
- I Bordure d'un champ - Rigole en se moquant - Osée
- J Dans les Alpes du Sud - Contrefaite - Terre fertile
- K Appuie le dos contre le mur - Entre l'est et le sud - Appelle sa biche
- L Possédé - Originaire de l'Utah - Sacrifiais un bouc - Une protection bien française

Verticalement

- 1 Soigne les douleurs articulaires
- 2 L'or au labo - Elle fait le tour du stade - Bavard et coloré
- 3 Gâteau du sud ouest - Qui est à régler
- 4 Anneau d'oreille - Sans esprit, sans jugement
- 5 Arbre empoisonnant - Stérilisé
- 6 Epreuve d'un test - Lamentations antiques
- 7 Petit à l'opéra - Il veille sur le petit écran - Quatre saison
- 8 Ventes publiques aux enchères - Comprendre
- 9 Arrose Evreux - Lieu dédié à l'apprentissage
- 10 Petit chemin - Chemins bordés d'arbres
- 11 L'étain au labo - Groupe humain qui partage une même culture - Possessif
- 12 On en trouve à Vittel - Poète de la Grèce antique - Monnaies de Bucarest
- 13 Telle l'Asie antique - Cobalt du chimiste
- 14 Prénom de rois suédois - Confisquer au passage
- 15 Arrivé au monde - Font chauffer la CB
- 16 Avec elle on pique un somme - Présentés sur un plateau

VOUS AVEZ LE DROIT DE NE PAS ÊTRE SEUL À NETTOYER APRÈS UN SINISTRE



Assurance Habitation

À la suite d'un sinistre garanti et après vos travaux de remise en état, une prestation de ménage est incluse dans votre contrat*.



LA
BANQUE
POSTALE

BANQUE ET CITOYENNE

spécial
COLLABORATEURS**

Profitez dès maintenant de vos avantages

Pour en savoir plus et souscrire

MON AGENCE au **09 69 39 10 05***** ou Centre de Relation Client Assurances au **02 51 81 31 69**

* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat d'Assurance Habitation.

** Collaborateur de La Poste, fonctionnaire ou salarié(e) en CDI ou CDI.I, ayant achevé sa période d'essai ou salarié(e) en CDI de La Banque Postale ayant achevé sa période d'essai.

*** Avec votre identifiant et mot de passe de Banque en Ligne (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital de 161 142 000 €. Siège social 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris n° 493 253 652. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assistance à Mutuaide Assistance - S.A. au capital social de 12 558 240 €. Siège social 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne Cedex. RCS Créteil n° 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances. La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital de 4 631 654 325 € - 115 rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.